

UNDT/2022/047, Harish Raja

Décisions du TANU ou du TCNU

Le tribunal a jugé que sur la base des preuves disponibles, l'administration avait démontré que tous les efforts raisonnables avaient été faits pour considérer le demandeur pour les postes appropriés disponibles conformément aux règles du personnel 9.6 (e) et 13.1 (d). Des efforts de bonne foi pour le placer dans un poste alternatif approprié ont été faits par l'organisation et le demandeur n'a pas trouvé de position appropriée avant sa séparation. En conséquence, la demande a été rejetée.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le requérant a contesté la décision de l'administration de ne pas faire des efforts de bonne foi pour l'absorber à un nouveau poste après la suppression de son poste. Le demandeur a fait un rendez-vous continu.

Principe(s) Juridique(s)

Conformément à la jurisprudence établie du tribunal et conformément aux règles du personnel 9.6 (e) et (f), l'administration a le devoir de faire des efforts raisonnables pour trouver des placements appropriés aux membres du personnel dont les postes ont été abolis. Les membres concernés du personnel ont également l'obligation d'exprimer leur intérêt pour les postes appropriés en leur postulant. Une fois le processus de demande terminé, l'administration est tenue de considérer les détenteurs de rendez-vous continus ou indéfinis sur une base préférée ou non compétitive pour les postes, pour les conserver. Cela nécessite de déterminer l'aptitude des membres du personnel pour les postes, en considérant les compétences, l'intégrité et la durée des services des membres du personnel, ainsi que d'autres facteurs tels que la nationalité et le sexe.

Résultat

Rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

Harish Raja

Entité

NUMUAD

Numéros d'Affaires

UNDT/NBI/2021/53

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

Nairobi

Date of Judgement

20 Mai 2022

Duty Judge

Juge Tibulya

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Décision administrative

Motifs

Suppression d'un poste

Nomination (type)

Nomination pour une durée indéfinie

Droit Applicable

Statut du personnel

- Disposition 13.1(d)
- Disposition 9.6(e)
- Disposition 9.6(f)

Jugements Connexes

2018-UNAT-847